

## **Renseignements sur la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi**

Nous sommes très heureux d'annoncer que LMI Canada est admissible au financement par la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi. Cette subvention apporte un soutien financier direct aux employeurs qui souhaitent investir dans la formation et le développement de leur main-d'œuvre, car elle vise à encourager et à aider les employeurs à jouer un plus grand rôle dans le développement de la main-d'œuvre. Le coût de la formation est un investissement partagé entre l'employeur et les pouvoirs publics.

Des programmes semblables existent dans toutes les provinces du pays. Renseignez-vous auprès des autorités de votre province.

Il revient à l'employeur de déposer sa candidature, et non au membre de l'équipe LMI Canada. La subvention doit être demandée avant le début de la formation. Selon les renseignements dont nous disposons, le traitement des demandes prend environ deux semaines, sans garantie d'approbation. Par conséquent, prévoyez suffisamment de temps avant le début du programme LMI dans lequel vous êtes ou serez inscrit.

Où postuler : pour demander une subvention Canada-Ontario pour l'emploi, suivez le lien ci-dessous : <http://www.tcu.gov.on.ca/eng/eopg/cojg/>